

DEC192808DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR9197 intitulée Institut des Neurosciences Paris Saclay

LE DIRECTEUR D'UNITÉ,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9197, intitulée « Institut des neurosciences Paris Saclay » ;

Vu la décision DEC192613INSB nommant Monsieur François ROUYER directeur de l'unité à compter du 01/10/2019 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Patricia MADRIERES, ingénieure de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia MADRIERES, délégation est donnée à Madame Nathalie BERTHE, ingénieure d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia MADRIERES et de Madame Nathalie BERTHE, délégation est donnée à Madame Michèle TOULGOAT, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia MADRIERES, de Madame Nathalie BERTHE et de Madame Michèle TOULGOAT, délégation est donnée à Madame Aline GINOIS, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 01/10/2019

Le directeur d'unité
Monsieur François ROUYER

Madame Patricia MADRIERES

Madame Nathalie BERTHE

Madame Michèle TOULGOAT

Madame Aline GINOIS